

Ensemble pour une restauration scolaire sans OGM

La Région Bretagne est responsable de la construction, de la rénovation, de l'équipement et du fonctionnement des lycées avec, entre autres, la gestion des personnels non-enseignants de ces établissements. Elle définit et met en œuvre les politiques régionales d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes tout en accompagnant les lycéens vers la citoyenneté avec le dispositif « Karta Bretagne ».

Il était donc naturel pour la Région Bretagne de mettre en cohérence son positionnement pour une Bretagne sans OGM et ses actions dans le domaine de la formation pour évaluer le marché de la commande publique et en faire un levier d'accompagnement des fournisseurs bretons vers des filières sans OGM.

Ainsi dans le cadre d'une coopération Région Bretagne – Cohérence, nous avons rendu une étude en mars 2014 avec les conclusions principales suivantes :

L'étude a révélé une grande homogénéité des procédures d'achat entre les 7 groupements de commandes interrogés et une couverture importante d'établissements dans le secteur public puisque non seulement les groupements de commandes rassemblent tous les lycées publics de Bretagne (généraux, techniques, professionnels et agricoles) mais également tous les collèges publics de Bretagne, des restaurants communaux, des maisons de retraites, des établissements supérieurs, etc.

Les besoins en produits animaux ou issus d'animaux exprimés par les établissements sont également très homogènes puisque il s'agit systématiquement de produits découpés en pièces prêts à consommer ou à cuisiner. Les produits laitiers sont,

pour une part importante, frais et produits en France. Les viandes représentent une part plus importante de produits surgelés provenant alors systématiquement de l'Union Européenne voire d'importations plus lointaines. Néanmoins les viandes consommées proviennent majoritairement de France hormis pour le veau et l'agneau. Les fournisseurs des 7 groupements de commandes sont moins d'une cinquantaine, majoritairement des grossistes qui répondent de manière régulière à tous les marchés émis. Leurs sièges se situent majoritairement dans l'Ouest de la France (Bretagne et Pays de La Loire).

Concernant, les produits sous signes de qualités, ils sont peu présents même si plusieurs groupements de commandes favorisent l'introduction de produits biologiques locaux par la mise en place de lots spécifiques bio dans leurs marchés.

La rencontre des groupements de commandes a permis également de confirmer le souhait des coordonnateurs de groupements d'exclure les OGM et les produits animaux issus de filière OGM de leurs marchés.

Depuis, l'étude a débouché sur un accompagnement des responsables de groupement d'achat, l'homogénéisation et et la mutualisation des conditions d'exclusions des OGM dans les procédures d'appels d'offres.

Parallèlement, une information spécifique de cette démarche à l'intention des fournisseurs identifiés par l'étude a été réalisé pour qu'ils puissent s'engager sur des filières sans OGM.

[Etude sur une RC sans OGM 2014 MAJ 2015 VF](#) [Etude sur une RC sans OGM 2014 MAJ 2015 VF](#)